

QUESTIONS de l'association M2VR aux candidats à l'élection municipale

L'équipe d'ensemble pour Craponne ,comme tous les Craponnois , est bien consciente des problématiques liées aux transports, au stationnement et à l'urbanisation.

Maitrisant ces dossiers, nous répondons en toute objectivité ,en considérant que la Voie Romaine fait bien partie de l'ensemble des voies de circulation de notre commune et que nous devons , en tout état de cause , considérer l'intérêt des général des Craponnois.

1 – Comment voyez-vous l'urbanisme et la circulation à Craponne ?

11 –Aurez-vous un engagement fort dans un travail avec les communes du secteur sur la question des flux bi-quotidiens entre les communes de l'Ouest Lyonnais et le centre de l'agglomération ?

Chacun étant libre de ses choix et modes de déplacement, les améliorations possibles résident par le renforcement des transports en commun et le développement du covoiturage déjà en place sur le Grand Lyon.

Concernant les transports en commun, nous constatons que la voie de ligne express LEOL soulage sensiblement l'axe Millaud Dumond de nombreux bus (45 bus ou autocars en moins dans chaque sens, les jours de semaine). La prise de décision de la commune de Vaugneray, de se désengager du Sytral crée incontestablement des soucis nouveaux sur Craponne. En effet, les secteurs ouest et centre de Craponne voient transiter la nouvelle ligne départementale « L47 Vaugneray / Craponne », soit 18 autocars supplémentaires dans chaque sens les jours de semaine. Bien qu'accessible, cette ligne 47 n'apporte pas de solution supplémentaire au Craponnois.

Par conséquent , nous sommes déterminés à nous tourner vers le conseil général et le Grand Lyon afin qu'un réseau cohérent de transport soit globalement mis en place pour notre secteur ouest. Nous privilégierons la bonne entente entre les Maires de chaque commune afin que les meilleures solutions soient trouvées.

12 – Vous engagerez-vous sur des actions visant à restreindre l'écoulement de flux routiers importants aux entrées de Craponne, par des aménagements de la voirie et de son dimensionnement en particulier ?

Oui, nous nous engageons ,comme depuis toujours , à conforter le cadre de vie des Craponnois et demander au Grand Lyon les aménagements susceptibles d'améliorer leur sécurité . Les notions de circulation dans les différents quartiers doivent cependant toujours s'inscrire dans une démarche d'intérêt général sur tous nos axes circulables.

13 – Vous engagerez-vous sur un aménagement urbain de Craponne qui ne conduise pas à deux axes traversant de forte circulation, ce qui défigurerait complètement notre ville ? Ainsi, vous engagerez-vous à préserver la Voie Romaine afin qu'elle garde un caractère de voie de desserte ?

Craponne n'a pas deux mais trois 3 axes structurants : Millaud/Dumond, la voie romaine et la rue Centrale.

Historiquement, la Voie Romaine , son nom l'atteste , n'a jamais dû être considérée comme une voie de desserte. Sur la partie Ouest de Craponne, les axes Dumond et 11 Novembre connaissent aussi un trafic soutenu.

14 – Ou au contraire, souhaitez-vous répartir les transits (flux traversant) sur les deux axes Ed. Millaud et Voie Romaine ? Avec pour conséquence très certaine à terme un accroissement de ces transits plutôt qu'une amélioration de la situation rue Ed. Millaud ; et une aggravation des nuisances de circulation sur Craponne.

Comme déjà précisé, l'intérêt général et la totalité de nos axes de circulation doivent être pris en compte. Nous ne pouvons empêcher les automobilistes d'emprunter l'une de nos rues sous peines

d'en saturer d'autres. Il est également impossible et utopique de ramener toute la circulation de l'Ouest lyonnais sur la seule avenue Dumont / Millaud

15 – Un raccordement de la Voie Romaine à l'Ouest sur la rue Pierre Dumont par un tracé direct nouveau dans l'axe de l'impasse Voie Romaine irait dans le sens d'ouvrir largement la Voie Romaine aux transits. Refuserez-vous ce raccordement ?

Non, nous ne pouvons et nous ne pourrions nous opposer à une logique de circulation qui paraît opportune, vision que partage complètement les services techniques de la voirie du Grand Lyon.

16 – Vous engagerez-vous dans une réflexion et une concertation sur les déplacements et la circulation dans la commune ?

Oui, comme déjà précisé pour les transports en commun, nous étudierons en concertation les possibilités de déplacements en prenant en compte l'ensemble des voiries de notre commune.

Comme beaucoup de communes de notre agglomération Lyonnaise, la circulation sur Craponne dépend plus de l'attractivité de l'Ouest lyonnais et des communes avoisinantes que des Craponnois. La concertation avec le Grand Lyon et le conseil général sera donc une nécessité.

2 – Les transports en commun feront-ils l'objet d'actions fortes pour qu'ils soient encore mieux adaptés et aussi plus utilisés ?

21 – Quelles actions concrètes inscrivez-vous à votre programme en faveur des transports en commun ?

Nous souhaitons améliorer la fréquence des lignes SYTRAL qui desservent Craponne et favoriser les réflexions sur les transports en communs à l'aune de 2020/2025.

22 – Quelles actions concrètes développerez-vous pour favoriser les incitations à l'utilisation des transports en commun plutôt que de la voiture ? En particulier pour ce qui est des déplacements bi-quotidiens domicile/travail ?

Nous travaillerons avec le Grand Lyon et le Département pour la mise en place de parkings relais et développerons des parc à vélos et motos. Le covoiturage qui relève plus de la citoyenneté sera bien évidemment soutenu et encouragé.

23 – En ce sens, nous attendons l'implantation de parc relais de forte capacité sur l'Ouest et le Sud-Ouest de Craponne, en particulier à ses entrées depuis Grézieu – Vaugneray et Brindas.

Sur quels parcs relais à créer porteront les actions de l'équipe municipale y compris bien sûr auprès du SYTRAL, du Grand Lyon et des communes concernées ? Quelles capacités peuvent être envisagées ?

Des décisions ont déjà été prises en ce sens : le maire, très favorable aux parkings-relais en amont de Craponne a participé à trois réunions avec les maires des communes avoisinantes et le Sytral. En commun, ils ont déjà fixé l'emplacement de trois parkings-relais : à Brindas, Grézieu la Varenne et Marcy l'étoile. Ce dossier va être mis en œuvre dès les élections terminées. L'objectif : réaliser ces parkings dans les deux ans.

3 – Quelle est votre position sur le développement de la commune ?

31 – La population doit-elle augmenter encore ?

Suite à la loi SRU, la densification du centre de Craponne a bien avancé ; le rythme devrait dorénavant se réduire ; de ce fait, nous devrions stagner vers 12 000 habitants dans dix ans.

Quelle stratégie comptez-vous adopter pour atteindre les objectifs de la loi SRU sans que pour autant le nombre de constructions explose ?

Comme déjà annoncé lors de notre réunion publique du 7 février dernier , nous ne chercherons pas dans l'immédiat à atteindre les objectifs de la loi SRU ; ces constructions seront donc maîtrisées.

32 – Quels sont vos objectifs en matière d'activités sur la commune ? Le nombre d'emplois offerts doit-il être développé ? Sur quels ressorts ? Quelles actions municipales en ce sens ?

Toutes ces années , l'économie et l'entreprise , créatrice d'emplois ,étaient notre priorité . L'objectif a été atteint avec près de 4000 emplois recensés à Craponne . Le développement est maintenant terminé du seul fait que nous n'avons plus d'espace disponible . Notre priorité est donc dorénavant d'accompagner et de conforter les entreprises existantes .

33 – Le projet de révision du PLU du Grand Lyon vous satisfait-il ? Quelles sont vos propositions ?

Le projet de révision du PLU nous satisfait car nous avons obtenu satisfaction sur les trois points que nous considérons majeurs : le maintien de la hauteur des immeubles au niveau actuel (alors qu'il y avait des velléités de l'augmenter), le maintien de la zone de centralité dans le périmètre actuel (alors que le Grand Lyon voulait l'étendre)et la préservation des zones inaltérables .

4 – Anneau des Sciences

41 – Soutenez-vous le projet de l'Anneau des Sciences ?

OUI, ceci est de l'intérêt de l'agglomération et en particulier de l'ouest Lyonnais

42 – Si ce projet aboutit, comment situez-vous la Voie Romaine dans les modifications qu'apporte ce projet ?

Alors qu'il y a 10 ans , la voie Romaine faisait partie de ce projet , aujourd'hui les plans ont changé et la voie Romaine n'est plus directement concernée par le nouveau projet.

Comme déjà demandé lors des réunions publiques de la commission d'enquête en 2013, nous mettrons nos énergies et veillerons afin que les impacts sur nos voiries soient minimisés.